

744.6
o. 743-27. - mi

ORIGINAL an: CN

Kopie an: (o. unku) 166, 158, 164

swissobser

n e w y o r k

berne 7.7.75 1100h cable no. 160 -tlo- u r g e n t

pour ambassadeur marcuard.

votre lettre 20 juin sujet statut observateur suscite ici certain nombre reflexions parfois contradictoires dont vous exposons les principales.

1. la consecration et si possible l'amelioration de notre statut observateur aupres onu par une resolution assemblee generale parait en soi souhaitable et conforme a la politique du conseil federal, definie notamment dans ses rapports de 1969 et 1971, qui consiste pour la suisse a se rapprocher toujours plus des nations unies. il s'agit, dans cette perspective, de ne pas manquer une occasion, qui ne se presentera peut-etre plus dans des conditions aussi favorables, de continuer sur cette voie.

2. on peut, d'autre part, considerer que notre statut actuel, acquis depuis l'origine des nations unies, n'a jamais ete mis en cause et qu'il releve en quelque sorte d'un droit coutumier. en le maintenant tel quel, nous preservons notre situation propre d'etat non membre et ne risquons pas une assimilation de notre statut a celui des mouvements de liberation dont le cas se presente differemment puisqu'une adhesion n'entre pour eux pas en consideration. de plus, ./.

copie envoyee a : - kr
- mi
- sin
- hv

a . 1 9 7 2 .

an					
1975					
1974					
1973					
1972					
1971					
1970					
1969					

u



un statut d'observateur a ete accorde depuis longtemps par des resolutions de l'assemblee generale a des organisations intergouvernementales (Ligue arabe, oua), sans que pour autant le besoin se soit fait sentir d'en saisir le pretexte pour ameliorer le notre.

3. au plan interne, l'adoption d'une resolution de l'assemblee generale telle qu'envisagee par mgr cheli et vous-meme serait de nature a priver les partisans de l'adhesion de la suisse a l'onu d'un de leurs principaux arguments, puisque nous obtiendrions le droit de presenter nos vues chaque fois que le besoin s'en fera sentir sans l'obligation de voter qui nous mettrait frequemment dans une situation difficile du point de vue politique. il est vrai que l'argument demeurerait qu'un statut identique a celui de l'olp, par exemple, n'est pas digne d'un etat comme la suisse.

4. si nous hesitons a nous engager sur la voie proposee, c'est aussi parce que l'entreprise nous parait a bien des egards hasardeuse et que le temps requis pour apporter a sa preparation toute la reflexion et tout le soin necessaires parait manquer. il y a notamment que dans une enceinte aussi hautement politique que l'assemblee generale, ou, comme on l'a constate a plusieurs reprises ces dernieres annees, l'image que certains ont de la suisse n'est guere favorable, une initiative dans le sens propose par vous risque de tourner court s'il devait s'averer que le terrain n'est pas mur. nous risquons de nous voir reprocher notre manque de volonte d'engagement, notre desir d'obtenir des avantages substantiels sans assumer les responsabilites et les charges qui en constituent la contrepartie. or, un echec, ou simplement des critiques vives feraient plus de tort a notre situation au sein des nations unies et nous exposerait au reproche, ici en suisse, de nous etre engages inconsiderablement dans une action qui n'etait nullement indispensable. au surplus, l'incertitude qui regne encore en ce qui concerne la maniere dont se presentera le probleme de l'adhesion eventuelle des deux viet-nam et des deux coree constitue un argument en faveur du renvoi de notre propre cas.

5. nous nous demandons en consequence si l'on dispose encore du temps necessaire pour s'avancer. il s'agira de trouver un ou

./.

plusieurs representants permanents disposes a servir de ''sponsors'', ceux-ci devront a leur tour consulter leurs gouvernements respectifs, qui pourraient ne pas donner leur accord. il est vrai que le vatican n'aura sans doute pas de difficulte a trouver des appuis dans un delai rapproche. mais, meme dans ce cas, sera-t-il possible de mener dans le court laps de temps qui reste aupres des etats membres les plus influents de chaque groupe une campagne susceptible de fournir le resultat escompte, ceci en pleine periode de vacances ? il faudrait en tout etat de cause obtenir au moins des representants permanents principaux une reaction favorable avant d'aller plus avant.

6. comme vous le constatez il nous manque encore des elements d'ap-
preciation importants. vous prions des lors nous fournir vues
complementaires, si vous le jugez opportun apres en avoir parle a
titre confidentiel et personnel avec certains collegues des diffe-
rents groupes. apprecierions en outre savoir comment mgr cheli et
vous-meme envisageriez eventuel renvoi de l'affaire a prochaine as-
semblee generale et si, cas echeant, vatican a l'intention aller de
l'avant cette annee encore meme si nous restons en retrait.

7. precisons qu'aucune decision n'est prise et que nous nous entre-
tiendrons du probleme avec chef departement jeudi 10 juillet,
apres quoi vous enverrons instructions. il serait en consequence
necessaire qu'obtenions vos observations avant cette date. ajou-
tons qu'aurions en tout etat de cause remarques a formuler sur pro-
cedure, memoire explicatif et projet resolution dont vous ferons part
en temps opportun. keller.

politique.